

Message du Conseil d'administration de votre SICAV

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que le Compartiment JPMorgan Funds – Emerging Markets Diversified Equity Fund, dans lequel vous détenez des actions, sera absorbé par le Compartiment JPMorgan Funds – Emerging Markets Dividend Fund.

Le motif de la fusion et les trois options qui s'offrent à vous sont exposés ci-après. Veuillez prendre connaissance des informations importantes vous étant communiquées ci-dessous. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Jacques Elvinger *Pour le Conseil d'administration*

Fusion de compartiments - ordres acceptés jusqu'au 21 avril 2020 à 14 h 30 (CET)

Motif de la fusion Votre compartiment a enregistré d'importantes sorties de capitaux, qui ont fait baisser son encours à 87m USD. Le Conseil estime que ses perspectives de croissance sont limitées et qu'il serait dans l'intérêt des actionnaires de le fusionner avec un compartiment plus volumineux doté d'un meilleur potentiel de croissance.

LA FUSION

Date de la fusion 24 avril 2020

Date limite de réception des ordres de conversion/rachat 21 avril 2020 à 14 h 30 (CET)

Votre compartiment JPMorgan Funds – Emerging Markets Diversified Equity Fund

Compartiment absorbant (compartiment avec lequel votre compartiment sera fusionné)
JPMorgan Funds – Emerging Markets Dividend Fund

LA SICAV

Nom JPMorgan Funds

Forme juridique SICAV

Type de fonds OPCVM

Siège social

6, route de Trèves
L-2633 Senningerberg, Luxembourg

Téléphone +352 34 10 1

Fax +352 2452 9755

Numéro d'enregistrement (RCS Luxembourg)
B 8478

VOS OPTIONS

1 Ne solliciter aucune intervention. Vos actions seront automatiquement échangées contre des actions du compartiment absorbant. Les actions de votre compartiment toujours en votre possession après la date limite seront échangées contre des actions du compartiment absorbant.

2 Demander la conversion de votre investissement dans un autre compartiment. Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite. Veuillez lire attentivement le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de tout compartiment dans lequel vous envisagez de convertir votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus.

3 Demander le rachat de votre investissement. Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite.

Nous vous invitons à passer ces options en revue avec votre conseiller fiscal et votre conseiller financier. Toutes ces options peuvent avoir des conséquences fiscales.

Quelle que soit l'option que vous choisissez, aucune commission de rachat ou de conversion ne vous sera imputée, sous réserve que vos ordres de transaction nous parviennent avant la date limite indiquée dans la colonne de droite. Toutes les autres conditions relatives à la conversion et au rachat, telles que détaillées dans le prospectus, restent d'application.

Un certificat de fusion vous sera envoyé par voie postale dans les 10 jours suivant la date de la fusion. De plus amples informations, dont le rapport de fusion du réviseur d'entreprises de la SICAV, le DICI, le prospectus et les derniers rapports financiers des deux compartiments, sont disponibles à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu ou auprès du siège social. Une version électronique du présent avis est disponible sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.lu.

Calendrier et implications de la fusion

La présente section fournit les informations clés relatives à la fusion. Des informations complémentaires sont disponibles dans la comparaison détaillée des compartiments ci-dessous ainsi que dans les DICI et prospectus respectifs. Par souci de commodité, veuillez trouver ci-joint le DICI relatif au compartiment absorbant.

Dates clés

21 avril 2020 à 14 h 30 (CET)

Date limite de réception des ordres de transaction.

24 avril 2020

La fusion est effectuée ; les actions sont échangées.

27 avril 2020

Vous pouvez placer des ordres de transaction sur les nouvelles actions.

Lors de la fusion, tous les actifs, passifs et revenus de votre compartiment seront transférés vers le compartiment absorbant, et votre compartiment cessera d'exister.

Toutes les actions restantes au sein de votre compartiment à la date de la fusion sont échangées gratuitement contre des actions de la classe d'actions équivalente du compartiment absorbant. Le ratio d'échange est arrondi à 7 décimales et se fonde sur la valeur liquidative en vigueur ce jour pour les deux compartiments, exceptionnellement arrondie aux fins de la fusion à 6 décimales. Le calcul du ratio d'échange sera validé et documenté dans le rapport de fusion préparé par le réviseur d'entreprises de la société, rapport qui sera disponible sur demande.

La valeur totale des actions que vous détenez dans votre compartiment sera identique à celle des nouvelles actions reçues dans le compartiment absorbant, sous réserve d'arrondis, mais leur nombre pourra être différent.

Impact

Principales différences de politique d'investissement entre votre compartiment et le compartiment absorbant

- Votre compartiment a pour objectif principal d'offrir une croissance du capital sur le long terme, tandis que le compartiment absorbant investit essentiellement dans des entreprises distribuant des dividendes dans l'optique de générer des revenus et une croissance du capital sur le long terme.

Avantages potentiels

- La fusion vous permettra d'investir dans un compartiment plus grand, dont les actifs devraient enregistrer une croissance plus forte à l'avenir, avec un potentiel d'économies d'échelle.

Inconvénients potentiels

- Les dépenses ponctuelles associées aux coûts de transaction seront supportées par votre compartiment.
- A la date de la fusion et au cours des deux jours ouvrables précédents, vous ne pourrez pas souscrire, convertir ou demander le rachat des actions de votre compartiment.
- Le compartiment absorbant investit dans des entreprises de petite taille, ce qui vous expose au risque lié à ces dernières.

Autres remarques

- Votre compartiment ne supportera aucuns frais légaux, de conseil ou administratif supplémentaires au titre de la fusion.
 - Le compartiment absorbant présente un SRRI inférieur à celui de votre compartiment.
 - Bien que le portefeuille de votre compartiment présente quelques similitudes avec celui du compartiment absorbant, un certain rééquilibrage des actifs sera nécessaire et tout ou partie des actifs de votre compartiment pourront être détenus sous forme de liquidités pendant une courte durée en préparation de la fusion. Votre compartiment pourra dès lors afficher une exposition moindre aux marchés, avec à la clé un impact positif ou négatif sur la performance. Il est prévu que ce rééquilibrage du portefeuille débutera au plus tôt 10 jours ouvrables avant la date de la fusion.
 - Les données de performance de votre compartiment et du compartiment absorbant figurent dans le DICI ou la fiche signalétique correspondante, disponible dans la bibliothèque de documents, à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu.
-

Comparaison des compartiments

Ce tableau compare les informations relatives à votre compartiment et au compartiment absorbant. Sauf mention contraire, les termes de ce tableau ont la signification qui leur est donnée dans le prospectus correspondant.

- **Les informations figurant dans une colonne** concernent uniquement le compartiment dont le nom est repris en haut de cette colonne.
- **Les informations qui s'étalent sur les deux colonnes** concernent les deux compartiments.

JPMorgan Funds – Emerging Markets Diversified Equity Fund

JPMorgan Funds – Emerging Markets Dividend Fund

Objectif	JPMorgan Funds – Emerging Markets Diversified Equity Fund	JPMorgan Funds – Emerging Markets Dividend Fund
Objectif d'investissement	Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille diversifié de sociétés de pays émergents.	Générer un rendement en investissant essentiellement dans des actions de sociétés des marchés émergents qui distribuent des dividendes, tout en participant à la croissance du capital sur le long terme.
Processus d'investissement		
Approche d'investissement	Utilise les résultats de la recherche fondamentale et systématique afin d'identifier des titres dotés de caractéristiques de style spécifiques (value, dynamique du cours et tendances des résultats notamment). Associe la sélection de titres bottom-up aux opinions top-down sur les pays et les secteurs.	Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up. Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement. Cherche à concilier rendement attrayant et appréciation du capital.
Approche ESG	Cherche à évaluer l'impact négatif de certains facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sur les émetteurs dans lesquels le Compartiment investit. Bien que ces facteurs soient pris en compte, il se peut que le Compartiment achète et conserve des titres d'émetteurs susceptibles d'être pénalisés par ces derniers.	
Indice de référence	MSCI Emerging Markets (Total Return Net)	MSCI Emerging Markets (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence fait l'objet d'une couverture croisée dans la devise de la Classe d'Actions, en vue de minimiser l'impact des fluctuations de change entre la devise de l'indice de référence et celle de la Classe d'Actions.
Recours à un indice de référence	Comparaison des performances. Le Compartiment est géré activement. La majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence et ses paramètres indicatifs en matière de risque limitent généralement la marge de manoeuvre dont dispose le Gestionnaire financier pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier. Par conséquent, la composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.	Comparaison des performances. Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier. Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.
Politiques		
Principale exposition	Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans les Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.	Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions à dividende de sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans les Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.
Produits dérivés	Utilisés à des fins : de couverture et de gestion efficace de portefeuille	
Devises	Devises <i>Devise de référence du Compartiment</i> : USD. <i>Devises de libellé des actifs</i> : toutes.	

Principaux risques

Risques d'investissement

Techniques : Couverture de risque

Titres : Chine Marchés émergents Actions	Titres : Chine Marchés émergents Actions Petites entreprises
--	---

Autres risques liés

Devise
Liquidité
Marché

Catégorie de rendement et de risque

6

5

Note : le risque est mesuré sur une échelle de 7 points, où la Catégorie 1 indique un risque plus faible (mais pas l'absence de risque) et un potentiel de rendement inférieur et la Catégorie 7 indique un risque plus élevé et un potentiel de rendement supérieur.

Frais

Commission de souscription

A : 5,00%
C : Zéro
I : Zéro
X : Zéro

Commission de conversion

A : 1,00%
C : 1,00%
I : 1,00%
X : 1,00%

Commission de rachat

A : 0,50%
C : Zéro
I : Zéro
X : Zéro

Commission annuelle de gestion et de conseil

A : 1,50%
C : 0,75%
I : 0,75%
X : -

Commission de distribution

A : Zéro
C : Zéro
I : Zéro
X : Zéro

Frais administratifs et d'exploitation (max)

A : 0,30%
C : 0,20%
I : 0,16%
X : 0,15%

Structure

Clôture de l'exercice social

30 juin

Société d'investissement

JPMorgan Funds

Gestionnaire financier

JPMorgan Asset Management UK Limited
J.P. Morgan Investment Management Inc.

JPMorgan Asset Management UK Limited

Date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires

Troisième mercredi de novembre à 15 h 00
ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, le jour ouvrable suivant.

ETAPES SUIVANTES

Echange de vos actions en actions du compartiment absorbant : aucune action n'est requise. Toutes les actions que vous détenez dans votre compartiment à la date de la fusion seront automatiquement échangées.

Conversion ou rachat de tout ou partie de vos actions : envoyez vos ordres de transaction selon les modalités habituelles, ou faites-les directement parvenir au siège social (coordonnées en page 1).

Veillez noter que, même lors des périodes au cours desquelles les commissions de conversion et de rachat ne sont pas facturées, toutes les autres conditions et restrictions relatives à la conversion et au rachat, telles que détaillées dans le prospectus, restent d'application.

Pour plus d'informations : vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit des modalités de fusion communes provisoires, du rapport de fusion du réviseur d'entreprises, du prospectus, des derniers rapports financiers et du DICI en envoyant une demande par e-mail à l'adresse requests@jpmorganfundssicav.com ou par lettre postale au siège social (coordonnées en page 1).

Veillez noter que des exemplaires de la dernière version en vigueur du Prospectus sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès du correspondant centralisateur, BNP Paribas Securities Services et du commercialisateur en France, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. Succursale de Paris. Vous pouvez également consulter la dernière version du Prospectus sur notre site Internet: www.jpmorganassetmanagement.com.